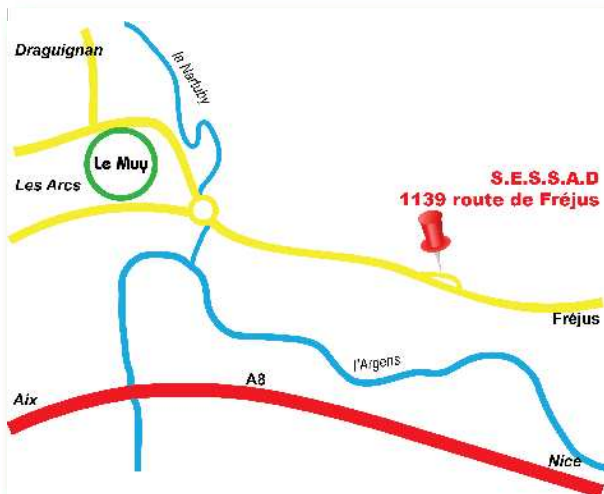


Aller au S.E.S.S.A.D



Le S.E.S.S.A.D est un service de l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public du Var (AD-PEP83)
<http://pep83.org>



L'équipe du S.E.S.S.A.D

Equipe pluri-professionnelle :

- ❖ Directeur
- ❖ Chef de service
- ❖ Secrétaire
- ❖ Neuropédiatre
- ❖ Pédopsychiatre
- ❖ Psychomotricien
- ❖ Orthophoniste
- ❖ Psychologue et neuropsychologue
- ❖ Assistant de service social
- ❖ Educateur spécialisé
- ❖ Enseignant spécialisé
- ❖ Agent d'entretien

Partenariats

Dans le cadre de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation du projet individuel d'accompagnement et du projet personnalisé de scolarisation du jeune, le service travaille en **partenariat** avec l'Education Nationale, les enseignants référents, les services sociaux, les structures de soins, les maires et les réseaux associatifs locaux.



S.E.S.S.A.D

Service
d'Education
Spéciale et
de Soins
A
Domicile

Le S.E.S.S.A.D s'adresse :

- ❖ Aux enfants et jeunes de 4 à 18 ans présentant des troubles des fonctions cognitives.
- ❖ A leurs familles.
- ❖ Aux équipes pédagogiques des établissements scolaires qui les accueillent et à nos différents partenaires institutionnels.

1139 route de Fréjus 83490 LE MUY

☎ : 04 94 83 31 45 • 📠 : 04 94 83 31 46

📞 : 06 22 90 21 15

✉ : secretariat.sessad@pep83.org

📞 : N° FINESS : 830008678

Missions et objectifs

- ❖ Soutenir la scolarisation et aider à l'acquisition de l'autonomie.
- ❖ Faciliter l'insertion scolaire, sociale et professionnelle du jeune.
- ❖ Favoriser l'accessibilité aux savoirs et à la culture.
- ❖ Favoriser l'épanouissement, la réalisation de toutes les potentialités intellectuelles, affectives et corporelles, l'autonomie maximale quotidienne et sociale du jeune.
- ❖ Soutenir et accompagner les familles dans l'approche des problématiques rencontrées par leur enfant : guidance parentale.
- ❖ Préparer les orientations futures.



Moyens et fonctionnement

Dans le respect des besoins et du projet de vie du jeune, la famille participe à l'élaboration du projet individuel d'accompagnement de son enfant. La mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation en constitue un des volets. Le jeune bénéficie d'un accompagnement global par l'équipe pluri professionnelle dans le cadre de son projet.

Modalités d'intervention

Les interventions s'accomplissent :

Dans les différents lieux de vie et d'activité du jeune : école, collège, lycée, centre de formation, domicile, centre de loisirs...



Dans les locaux du Sessad : accueil, informations des familles, bilans, accompagnement de groupes...

Conditions d'admission

Le directeur prononce l'admission du jeune dans le service conformément à la décision de la **C.D.A.PH** (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) Afin de garantir l'exercice effectif des droits et libertés individuels au jeune et à sa famille, il leur est remis **un livret d'accueil**.

Un document individuel de prise en charge contractualise la nature et les objectifs de l'accompagnement.

L'accompagnement peut prendre fin à la demande de la famille ou, dans certains cas, de la direction et de l'équipe.

Le S.E.S.S.A.D Madeleine LEMAIRE est un service agréé et autorisé par l'ARS.

